

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



13 juillet 2012

SESSION ORDINAIRE 2011-2012

PROJET DE DÉCRET

**portant assentiment à la Convention concernant la compétence,
la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération
en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants,
faite à La Haye le 19 octobre 1996**

RAPPORT ORAL

fait au nom de la commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

par M. Aziz ALBISHARI

En application de l'article 31.1 du Règlement du Parlement francophone bruxellois, M. Aziz Albishari a fait rapport oral en séance plénière du vendredi 13 juillet 2012.

L'intégralité de son intervention figure au compte rendu de cette séance plénière [C.R. N° 41 (2011-2012)].